

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 15 Mars 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 1.1.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 2.1, 2.2.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 5.5), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

Etaient absents : M. Jean-Paul MICHAUD, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : C. LIME

Mandataires : E. MAILLOT

**Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé
(dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018 - 2022 « AP/CP Habitat 2013-2019 »	Montant de l'AP : 13 584 191 € Montant du CP 2018 : 2 190 000 €* Montant de l'opération : 151 529 € répartis comme suit : - AAPEL PO : 146 954 €* - PAMELA : 4 575 €*
Sous réserve du vote du BP 2018 et du PPIF 2018-2022	

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Grand Besançon a pour ambition de soutenir les ménages modestes (propriétaires-occupants) et les propriétaires-bailleurs qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé afin d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement. Ce rapport fait état de 30 nouvelles demandes de subvention par des propriétaires-occupants pour un engagement prévisionnel de 151 529 € et d'une demande de prorogation du délai de validité de subvention.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (AAPEL « propriétaires-occupants »)

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : plafonds de ressources Anah, gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Le montant de l'aide varie de 3 000 € (pour un gain de 25 % d'énergie) à 7 200 € (pour un gain d'énergie supérieur à 40 %).

Gain énergétique	Plafond HT subventionnable	Taux de subvention	Plafond de subvention
de 25 à 30%	12 000€	25%	3 000€
de 30 à 35%	14 000€	30%	4 200€
de 35 à 40%	16 000€	35%	5 600€
au-delà de 40%	18 000€	40%	7 200€
Primes forfaitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Si atteinte du niveau BBC-Rénovation (< 96 kWh/m²/an) • Si atteinte du niveau BBC-Neuf (< 60 kWh/m²/an) 		<ul style="list-style-type: none"> • 1 500€ par logement • 2 000€ par logement

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC Global » :
5 dossiers

M. et Mme DODANE Guillaume et Alexia
8 chemin de la Cote à BUSY
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 8 700 €

Mme FAVERIAL Monique
1 bis rue des Boucheries à SAINT VIT
Propriétaire-occupant modeste
Classe G initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 8 700 €

M. HAULET Hervé et Mme TIBERIO Kathy
2 rue de Paleroy à VAIRE
Propriétaires-occupants modestes
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 8 192 €

M. NEFF Patrick et Mme BULLE Cindy
6 rue du faubourg Briand à SAINT VIT
Propriétaires-occupants modestes
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 8 700 €

Mme DUARTE Isabelle
37 rue des Justice à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 8 700 €

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC étapes » :
8 dossiers

M. GUENARD Benjamin et Mme GAIFFE Anne-Charlotte
1 chemin des Vareilles à CHALEZEULE
Propriétaires-occupants modestes
Classe G initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. VARILLON Sébastien et Mme HAMONET Morgane
23 A rue de Chardonnet à BESANCON
Propriétaires-occupants très modestes
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 548 €

M. MOREL Romain et Mme FREY Sophie
15 rue des Aggrafeux à THISE
Propriétaires-occupants modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 4 660 €

Mme VENNE Hélène
9 rue du Four à SAINT VIT
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 575 €

M. VOYNNET Jean-Michel
6 rue de Charmot à NOIRONTE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe G initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 313 €

Mme BOETSCH Corinne
5 rue des Fruitières à THISE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 575 €

M. ORTIGER Michaël et Mme MONIOT Aurélie
26 rue des Roses à MARCHAUX
Propriétaires-occupants modestes
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 550 €

M. et Mme BURLA Samuel et Léa
4 rue des Courtils à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe G initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 50 % : 2 dossiers

Mme MOREL Christine
27 B rue de la Grette à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 138 €

M. et Mme SURGEON Damien et Hélène
12 rue de la Corvée à NANCRAÏ
Propriétaires-occupants modestes
Classe G initiale / classe C après 7 200 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 13 dossiers

M. et Mme REGHIOUA Tarek et Nassima
18 rue de Terre Rouge à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 456 €

M. et Mme BAHRA Ismael et Kaltoum
35 rue de Chaillot à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 983 €

M. et Mme SOJEVA et Shera
67 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 983 €

M. et Mme BORNIER Christophe et Véronique
65 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 983 €

M. et Mme BERNARDIN Pierre et Renée
65 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 983 €

M. et Mme EL AADI Houssine et Saadia
63 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants très modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 672 €

M. et Mme ROUDANI Saïd et Bouchra
63 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants très modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 672 €

Mme CALIGARY Jocelyne
63 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 672 €

Mme FAIVRE Aimée
63 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 672 €

Mme GILLARD Michèle
59 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 672 €

Mme GUETTOUCHI-MARCHESE Maria
61 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 672 €

M. et Mme DUARTE Joaquim et Virginia
59 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 911 €

M. et Mme GRIFFON Marc et Marie
61 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants très modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 672 €

Ces 28 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 146 954 €.



**Gain moyen de performance énergétique
pour ces 28 dossiers = 55 %
Montant des travaux générés : 536 231 € HT
Gain d'énergie
réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =
8,51 millions KWH/an**

Un tableau récapitulatif des demandes de subvention AAPEL occupant est joint en annexe.

* Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement est par ailleurs appliqué à hauteur de 80 % ou de 100 % selon la réglementation en vigueur.

Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques seront versées directement à l'opérateur SOLiHA en qualité de mandataire, soit pour ce rapport 1 625 €.

II. Prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA)

La prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA) a pour objectif de soutenir les ménages du Grand Besançon, non éligibles au dispositif AAPEL, dans leurs projets de travaux dès lors que ces travaux permettent une amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique de leur logement.

Délibérations de référence : Les modalités de l'aide PAMELA ont été fixées par délibération du 26 juin 2014 modifiées par délibération du 19 mai 2016 « Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - Modification des modalités d'intervention du Grand Besançon ».

Nature et montant de la prime : il s'agit d'une prime forfaitaire, dont le montant dépend du gain de performance énergétique réalisé, soit une prime de :

- 1 500 € pour un gain de performance énergétique supérieur à 25 % en copropriété et supérieur à 40 % en maison individuelle,
- 3 000 € pour l'atteinte de performance énergétique BBC-Rénovation.

Le gain de performance énergétique est apprécié au regard d'une évaluation énergétique réalisée avant travaux (audit Effilogis ou diagnostic de performance énergétique).

Le Grand Besançon prend en charge 50 % du coût de l'évaluation énergétique réalisée avant et après travaux, dans la limite de son coût réel et plafonné à 200 € par logement.

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC Global » : 1 dossier

M. POUTHIER Bruno et Mme BAILLY Magali
4 rue Jean-Baptiste Boisot à BESANCON
Propriétaires-occupants revenus moyens
Classe D initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 3 075 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 1 dossier

M. et Mme MARAIN André et Flore
63 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants revenus moyens
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 500 €

Ces 2 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 4 575 €.

* Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement.

III. Prorogation du délai de validité de la subvention accordée à Mme KIEBER Christine

Dans le cadre de la réalisation de travaux d'amélioration énergétique de son logement situé 37, la Combe au Prêtre à Chemaudin et Vaux, Mme KIEBER Christine, propriétaire occupant, a bénéficié d'un accord de subvention d'un montant de 9 075 € du Grand Besançon, par délibération du Bureau du 28 janvier 2016.

Les travaux initialement prévus sont terminés, mais la mesure de la perméabilité à l'air présente des résultats non conformes qui nécessitent des travaux complémentaires pour atteindre l'objectif final BBC rénovation.

Aussi, par courrier réceptionné le 2 février 2018, Mme KIEBER sollicite une demande de prorogation du délai de validité de la subvention en raison des travaux complémentaires à réaliser pour atteindre la performance énergétique BBC rénovation.

La prorogation d'un an porte la date de validité de la subvention au 24 février 2019.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2018 et du PPIF 2018-2022, se prononce favorablement sur :

- les 28 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 146 954 €,
- les 2 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 4 575 €,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 9 075 € attribuée à Mme KIEBER par délibération du Bureau du 28 janvier 2016.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 3 AVR. 2018



Contrôle de légalité

7/11

Demandes de subvention AAPEL - Tableau récapitulatif

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX HT	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (versé)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX HT	CLASSE E* APRES TRAVAUX	GAIN E*	
PERFORMANCE BBC GLOBAL - NEUF															
DODANE Guillaume et Aledia	Sollha	Busy	1986	Isolation des rampants et remplacement des fenêtres de toit + remplacement des menuiseries extérieures + chauffe eau thermodynamique	41 138 €	150 €	200 €	1 500 €	7 200 €	8 700 €	16 856 €	62%	C	55%	
FAVERIAL Monique TM	Sollha	Saint-Vit	1970	Isolation des murs par l'intérieur + remplacement des menuiseries extérieures + VMC hygro B + pompe à chaleur avec production d'ECS	42 810 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	8 700 €	20 912 €	69%	B	83%	
HAULET Hervé et TIBERIO Kathy	Sollha	Vaire	1840	Isolation des rampants + isolation plafond sous combles perdus + Isolation des murs par l'intérieur + chaudière gaz à condensation avec production d'ECS + VMC hygro B	22 240 €		200 €	1 500 €	6 692 €	8 192 €	9 600 €	80%	B	71%	
NEFF Patrick et BULLE Cindy	Sollha	Saint-Vit	1920	Isolation thermique intérieure des murs du RDC + Isolation des combles + isolation des rampants de la cuisine + isolation du sous-sol + remplacement des menuiseries du RDC + VMC hygro B + insert bois granulés + chaudière gaz à condensation avec production d'ECS	31 982 €	150 €	200 €	1 500 €	7 200 €	8 700 €	14 600 €	73%	B	70%	
DUARTE Isabelle TM		Besançon	1920	Isolation des murs intérieurs de la cage d'escalier + Isolation des combles + remplacement des fenêtres + poêle à granulés + chauffe eau thermodynamique + VMC simple flux hygro B	27 742 €			1 500 €	7 200 €	8 700 €	8 000 €	60%	B	72%	

DEMANDEUR	OPERATEUR ANO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX HT	PARTICIPATION AUDIT/DPE	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (crsa)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX HT	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
PERFORMANCE BBC PAR ETAPES														
GUENARD Benjamin et GAIFFE Anne-Charlotte	Solha	Chalezeule	1959	Isolation des rampants + remplacement des menuiseries extérieures + VMC hygro B + poêle à bois + vannes thermostatiques	34 588 €	150	200		7200	7 200 €	11 159 €	53%	D	53%
VARILLON Bastien et HAMONET Morgane TM	Solha	Besançon	1930	Isolation thermique extérieure + VMC hygro B + isolation plancher bas	22 104 €	150	225		5173	5 548 €	16 556 €	100%	C	41%
MOREL Romain et FREY Sophie	Julienne Javel	Thise	1962	Isolation des rampants sous-toiture + VMC hygro B + chauffe eau thermodynamique + remplacement fenêtres de toit	22 146 €	150	200		4310	4 660 €	13 056 €	80%	D	53%
VENNE Helène TM	Julienne Javel	Saint-Vit	1949	Isolation des combles + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation + menuiseries extérieures	25 201 €	150	225		7200	7 575 €	16 656 €	96%	D	53%
VOYNNET Jean Michel TM	Julienne Javel	Nolronce	1970	Poêle à granulés + isolation plancher sur sous-sol + chauffe eau thermodynamique + isolation des combles + VMC hygro B + remplacement des menuiseries extérieures	23 870 €	150	225		6938	7 313 €	16 556 €	100%	D	72%
BOETSCH Corinne TM	Julienne Javel	Thise	1993	Remplacement des menuiseries extérieures + porte d'entrée + poêle à granulés + VMC hygro B	31 557 €	150	225		7200	7 575 €	14 056 €	69%	C	53%
ORTIGER Michaël et MONIOT Aurélie	Solha	Marchaux	1971	Remplacement des menuiseries + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation	22 900 €	150	200		7200	7 550 €	10 156 €	77%	D	54%
BURLA Samuel et Léa		Besançon	1939	Isolation des rampants + isolation plancher haut + VMC double flux + chaudière granulés	23 177 €				7200	7 200 €	2 291 €	41%	D	90%

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	SATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX HT	PARTICIPATION AUDIT/DPE	PARTICIPATION AHO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX HT	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+	
GAIN DE PERFORMANCE SUPERIEUR A 50%															
SURGEON Damien et Hélène		Nancray	1962	Isolation thermique pds murs par l'extérieur + remplacements des menuiseries extérieures + isolation des combles perdus + pompe à chaleur + isolation plancher bas	72 140 €				7200	7 200 €		10%	C	89%	
MOREL Christine	Solha	Besançon	1970	Remplacement des menuiseries extérieures + isolation des combles perdus + poêle bouillieur à bâches	20 923 €		200 €		7 138	7 138 €	9 600 €	80%	D	52%	
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%															
REGHIOUA Tarek et BOUSSOUALIM Nassima	Solha	Besançon	1963	Isolation du plancher sur combles perdus + isolation des murs extérieurs + isolation sous face plancher sur garage	17 640 €		200 €		5 456	5 456 €	8 656 €	80%	D	46%	
BAHIRA Ismael et Kaitoum	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	10 337 €		200 €		2 783	2 983 €	5 286 €	80%	C	45%	
SOJEVA Shpend et Sherz	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	10 337 €		200 €		2 783	2 983 €	5 286 €	80%	C	45%	
BORNIER Christophe et Véronique	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	10 337 €		200 €		2 783	2 983 €	5 286 €	80%	C	45%	
BERNARDIN Pierre et Renée	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	10 337 €		200 €		2 783	2 983 €	5 286 €	80%	C	45%	

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX HT	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX HT	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%														
EL AADI El Houssine et Saadia TM	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	9 067 €		225 €		2 447 €	2 672 €	6 395 €	100%	C	45%
ROUDANI Saïd et Bouchra TM	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	9 067 €		225 €		2 447 €	2 672 €	6 395 €	100%	C	45%
CALLIGARY Jocelyne TM	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	9 167 €		225 €		1 447 €	1 672 €	7 495 €	100%	C	45%
FAYRE Aimée TM	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	9 167 €		225 €		1 447 €	1 672 €	7 495 €	100%	C	45%
GILLARD Michelle TM	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	9 067 €		225 €		2 447 €	2 672 €	6 395 €	100%	C	45%
GUETTOUCHI-MARCHESE Maria TM	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	9 167 €		225 €		1 447 €	1 672 €	7 495 €	100%	C	45%
DUARTE Joaquim et Virginie	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	9 167 €		200 €		2 711 €	2 911 €	6 256 €	100%	C	45%
GRIFFON Marc et Marie TM	Solha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	9 167 €		225 €		1 447 €	1 672 €	7 495 €	100%	C	45%